



CLARTÉS

Fédération Syndicale Unitaire
de la Haute Vienne



Déposé le 11/05/2018

N° 92 Mai 2018

Trimestriel - prix : 0,30 € Directeur de la Publication : Nicolas Villacampa

CPPAP 0716 S 05312 Imprimé par nos soins ISSN 1268-5542



Première organisation syndicale des fonctionnaires de la Haute Vienne EDITORIAL

Fait nouveau, ce sont TOUTES les organisations syndicales de la Fonction Publique (Cgc, Cftc, Cgt, Fafp, Fo, Solidaires, Unsa, Cfdt), qui appellent avec la FSU à une nouvelle journée de grève et de manifestations le 22 mai prochain ...

... c'est que la Fonction publique est aujourd'hui clairement menacée :

à Affaiblissement du dialogue social,

à Recours accru au contrat et donc développement de l'emploi précaire,

à Salaires «au mérite»,

à «Externalisation» de missions, abandon de «missions de services publics», non reconnaissance du travail des agent-es et de leurs qualifications,

à Dégradation du pouvoir d'achat,

à «Plan de départs volontaires», prévision de 120 000 suppressions d'emplois en 5 ans dont 70 000 à la Fonction publique territoriale, toujours un agent sur cinq non titulaires sans perspective... ...voilà le nouveau monde en marche d'Emmanuel Macron !

Le projet du gouvernement est dangereux tant pour les agents que pour les usagers :

à Il ne vise pas à améliorer la qualité des services ni à améliorer les conditions de

travail des agent-es ... Il organise le moins d'État et d'action publique des collectivités territoriales. Moins de services publics, c'est moins de droits pour toutes et tous car les services publics contribuent à l'égalité d'accès, sur l'ensemble du territoire, aux droits fondamentaux. C'est le contraire d'un projet de société solidaire.

à Il remet en cause le statut général des fonctionnaires qui pourtant porte les principes et outils qui permettent toutes les évolutions nécessaires pour continuer d'adapter les services au besoin de la population et qui offre aussi les droits et garanties collectives nécessaires tant aux agent-es qu'aux usager-es.

Face aux enjeux économiques et sociaux, aux défis écologiques, aux besoins de solidarité, la Fonction publique reste une réponse pertinente pour la cohésion de notre société. C'est pourquoi la FSU s'oppose à ce projet remettant fortement de notre modèle social.

Une seule réponse possible: tous en grève mardi 22 mai et à la manif

(10h30 Carrefour Tourny Limoges)

Christophe Tristan -Nicolas Villacampa

Co-SD FSU 87

Sommaire:

EDITORIAL	1
TRACT FONCTION PUBLIQUE	2-4-5
TRACT SOIREE DEBAT: NICO	3

« L'école sous la coupe
des marchés »

SOIREE DEBAT

Organisée par la FSU 87

JEUDI 17 MAI à 20H

Salle des fêtes DE LAN-
DOUGE

Avec NICO HIRTT



22 mai : Grève et mobilisations dans la Fonction publique

Sans attendre les conclusions de sa pseudo-concertation «Cap 2022», le gouvernement lance une série de discussions avec les organisations syndicales sur le travail des agent-es avec un document d'orientation intitulé «*Refonder le contrat social avec les agent-es*».

Mais les 9 fédérations de fonctionnaires l'ont averti : ce document «*trace une orientation, une méthode et un calendrier que nos organisations ne partagent pas. Elles considèrent que ce texte est donc de la seule responsabilité de votre Gouvernement*» !

Ce projet serait en effet lourd de conséquences s'il devait être mis en œuvre : révision des instances de dialogue social, recours accru aux contractuels, accompagnement «individualisé» comme le «salaire au mérite»...

Ce que nous voulons

Maintenir du statut général des fonctionnaires.

Le statut actuel de la Fonction publique permet toutes les évolutions nécessaires pour continuer d'adapter les services publics aux besoins de la population.

Le Statut constitue un cadre d'exercice des missions de service public, protecteur pour les fonctionnaires, les usager-es et les citoyen-nés.

Conforter la Fonction publique et le rôle des agent-es, il faut :

- une meilleure reconnaissance du travail et des qualifications des agent-es,
- l'abandon des projets de suppressions de postes programmées sur le quinquennat,
- des recrutements sur des emplois statutaires pour répondre aux besoins des services,
- organiser des pré-recrutements,
- mettre fin à la précarité (déjà plus de 800 000 agent-es aujourd'hui) et permettre la titularisation d'agent-es contractuels en ouvrant des concertations pour un nouveau plan de titularisation,
- développer la formation des personnels,
- travailler à l'attractivité de la Fonction publique et permettre les mobilités choisies.

Peser sur la préparation du rendez-vous salarial prévu à la mi-juin, en exigeant :

- une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice,
- le rattrapage des pertes subies,
- des mesures générales pour toutes et tous les agent-es permettant une augmentation significative du pouvoir d'achat,
- l'abrogation de la journée de carence.

La FSU reste vigilante et intervient sur tous les sujets pour que les mesures prises respectent l'égalité professionnelle et la favorisent.

Maintenir et Conforter les missions de service public de l'État

Dans bien des domaines, seuls l'État, ses services et les collectivités territoriales sont à même d'assurer des services au public dans des conditions de neutralité, d'égalité de traitement et de protection des plus faibles (action sociale, travail, emploi, insertion, logement, éducation,...).

Il ne peut être question de les désinvestir au profit de sous-traitants, du secteur marchand, ou de structures dépendantes de lobbying.

Pour gagner la reconnaissance de notre travail et défendre la Fonction publique !

" La FSU reste vigilante et intervient sur tous les sujets pour que les mesures prises respectent l'égalité professionnelle et la favorisent."

Dialogue social et instances de dialogue social

Le gouvernement doit aussi pratiquer un dialogue social respectueux des organisations syndicales qui représentent les personnels. Il est important que l'avis des agent-es et de leurs représentants du personnel soit entendu pour déterminer les meilleures façons de développer le service au public, à partir des besoins constatés et de leur expertise professionnelle.

Dans les projets du gouvernement, les commissions paritaires pourraient devenir des instances de recours et non plus d'examen des situations individuelles. Le droit de chacun à ce que les éléments de sa carrière (promotions, mutations, etc) soient examinés par une commission comprenant des élus du personnel est une garantie contre l'arbitraire des décisions de l'administration, ce serait donc un recul majeur des droits des agents.

Concernant les CHSCT, leur fusion avec les CT (comités techniques) est envisagée, sur le modèle de ce qui a été fait dans le privé dans le cadre des ordonnances Pénicaud-Macron (IRP). Cette fusion signifierait ni plus ni moins la disparition des CHSCT. Or, cette instance permet d'interpeller et d'imposer un réel dialogue sur les conditions de travail en particulier lorsqu'elles sont dégradées. Elle a également entraîné une prise de conscience des effets de certaines organisations ou conditions matérielles de travail sur la santé, une acculturation à la prévention et aux questions de santé et de sécurité au travail et des avancées sur la prévention des risques psychosociaux.



Les services publics, une réponse tout au long de la vie

Pompiers Ecoles AGENT-ES D'ACCUEIL aides-soignant-es
Travailleurs sociaux Piscine Enseignants magistrates
Maternité Crèche État civil JARDINIER-ES
Contôleuses des impôts Garderie Transports en commun
Hôpital Bibliothèque Policier-es Infirmières Urgences

**Comment se passer aujourd'hui
de toutes et tous ces agent-es
qui, chaque jour, font vivre la Fonction publique ?**

La Fonction publique est un investissement et non un coût pour la Nation !

Le Conseil d'analyse économique dans sa note de juillet 2017 écrit que : «la part de l'emploi public dans l'emploi total n'y est pas systématiquement supérieure aux autres pays de l'OCDE».

Avec les organisations CFE-CGC, CFTC, CGT, FA fp, FO, Solidaires, UNSA et CFDT, la FSU appelle à une nouvelle journée de grève et de manifestations le 22 mai prochain pour :

- l'arrêt des suppressions d'emplois et les créations d'emplois statutaires nécessaires
- un plan de titularisation des contractuels et de nouvelles mesures pour combattre la précarité
- la préservation du statut général des fonctionnaires
- l'amélioration du pouvoir d'achat pour toutes et tous les agent-es
- l'ouverture de discussions pour répondre mieux aux besoins de la population et permettre aux agent-es de remplir correctement toutes les missions des services publics (formation, conditions de travail...)

La Fonction publique est un pilier du modèle social de notre pays qui joue un rôle essentiel dans la cohésion sociale et contribue à plus de justice sociale.

Ensemble, préservons- la !



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**